

# 23<sup>ème</sup> CONVENTION ANNUELLE DES RÉMUNÉRATIONS RÉMUNÉRATIONS 2022 : NOUVEAUX ENJEUX - NOUVELLES STRATÉGIES

Présidée par Sébastien GRAFF,  
DRH GROUPE - INVIVO et Lauréat des Trophées DRH Entrepreneur 2020

LES 5, 6 ET 7  
OCTOBRE 2021

3 jours de formation à la carte  
1 journée d'étude  
4 ateliers thématiques et techniques

À l'initiative de  **ORAS**  
Observatoire Rémunérations  
& Avantages Sociaux

MAISON DE L'AMÉRIQUE LATINE  
PARIS VII° - M°Solférino, Ligne n°12  
Parking Montalembert

## 2022, Une année d'expérimentation à taille réelle ? Le temps des pionniers !

AVEC NOTAMMENT :

Sébastien GRAFF, DRH GROUPE - **INVIVO**,  
Nathalie BERTHELOT-BRIDAY, Directrice rémunérations et avantages sociaux - **NEXITY** et Présidente **ORAS**,  
Rodolphe PIBOUTEAU, International integration HRD & Compensation/Benefits Director - **GROUPE ROCHER** et Vice-président du club **ORAS**,  
Alain GUEGUEN, Président d'Honneur - **ORAS**,  
Hélène BENGORINE, DRH - **LA MUTUELLE GÉNÉRALE**,  
Alexis MANSO, Head of Compensation and Benefits - **OVH CLOUD**,  
Xavier COLLOT, Directeur épargne salariale et retraite - **AMUNDI**,  
Estelle DUVERT, Manager Compensation and Benefits, International Mobility, Social Reporting and Audits - **AMADEUS IT GROUP**,  
Stéphanie SERROR, Avocate Associée - **LA GARANDERIE AVOCATS**,  
Bruno ROCQUEMONT, Partner Career Business Leader France - **MERCER**,  
Magaly GAUDIN, DRH - **CHATEAUFORM**,  
Nicolas RECAPET, DRH - **TALAN**,  
Frédéric BONNETON, Fondateur - **MCR GROUP**,  
Ka-Yin MA, Head of Compensation and Benefits - **TECHNICOLOR**,  
Sylvain LETOURMY, HCM Strategy Director South Europe - **ORACLE**,  
Franck BERTÉ, Head of Human Resources France - **PANALPINA**,  
Guy ALFOSEA, Avocat Associé - **LA GARANDERIE AVOCATS**,  
Renaud GILI, Directeur des Ressources Humaines Groupe - **VULCAIN INGENIERIE**,  
Caroline PEYRE, Principal Reward - **MERCER**,  
Jérémy MAILLY, HR, CSR, Communications & Digital Transfo VP / Head of UK Business - **MOM GROUP**,  
Daniel MARTINS, Responsable Grands Comptes - **LA MUTUELLE GÉNÉRALE**,  
Laurence MARTINS, Responsable Grands Comptes - **LA MUTUELLE GÉNÉRALE**,  
Alexandre JOHNSON, Directeur associé - **MCR SOLUTIONS C&B**,  
Caroline DELORME, Chef de projet Reward - **MERCER**,  
Rosa NAIT SAADA, Directrice LMG Conseil & services - **LA MUTUELLE GÉNÉRALE**,  
Lucille GESTIN, C&B Analyst - **METRO**,  
Benoît FLOUTIER, Global HR Business Partner - **LEYTON**.

- L'actualité juridique et Sociale :  
Vers une logique de Judicialisation ?
- Le challenge des accords télétravail !
- NAO 2022 : un exercice périlleux ?
- Quel budget d'augmentation différencié en fonction des secteurs d'activité et de l'impact de la crise sur les entreprises et compétences clefs pour l'entreprise ?
- Remise en cause des plans de variable ? pour plus d'agilité, et tenir compte d'une économie en mouvement permanent ?
- Existe-t-il encore un marché de l'emploi ?
- À la recherche de nouveaux équilibres : individuel/collectif - Distanciel/présentiel - monétaire/non monétaire, global/local...?
- Le champ du C&B s'élargit pour réenchanter les politiques total Reward !
- Régénérer le sentiment d'appartenance, un nouvel enjeu C&B ?

PARTENAIRES OFFICIELS



## PLÉNIÈRE

9h00 à 9h15

## ■ ALLOCATION D'OUVERTURE

Sébastien GRAFF, DRH GROUPE – INVIVO et Lauréat des Trophées DRH Entrepreneur 2020  
reçu par Nathalie BERTHELOT-BRIDAY, Directrice rémunérations et avantages sociaux – NEXITY et Présidente ORAS

9h15 à 10h30

## ■ TABLE RONDE 1 – L'ACTUALITÉ JURIDIQUE ET SOCIALE : ORGANISATION DU TRAVAIL « EXTRA-ORDINAIRE » OU NOUVELLE ORGANISATION DU TRAVAIL ?

- Le challenge des accords télétravail
- Vers une logique de Judiciarisation
- Les choix de vies post covid des collaborateurs (déménagement, télétravail, déplacement, ...) imposés aux entreprises ? Focus sur les modalités et conditions de travail !
- RSE & Partage de valeur, même combat !

Renaud GILI, Directeur des Ressources Humaines Groupe – VULCAIN INGENIERIE

Xavier COLLOT, Directeur épargne salariale et retraite – AMUNDI

Stéphanie SERROR, Avocate Associée – LA GARANDERIE AVOCATS

Animé par Alain GUEGUEN, Président d'Honneur ORAS

10h30 à 11h00

## PAUSE

11h00 à 12h30

## ■ TABLE RONDE 2 – RÉMUNÉRATION – TENDANCES 2022, LA REMISE EN CAUSE ?

- NAO 2022 : un exercice périlleux ?
- Quel budget d'augmentation différencié en fonction des secteurs d'activité et de l'impact de la crise sur les entreprises et compétences clefs pour l'entreprise ?
- Remise en cause des plans de variable ? Pour plus d'agilité, et tenir compte d'une économie en mouvement permanent ?
- Extension des modèles de classification ? Favoriser d'avantage la compétence que le niveau hiérarchique ?

Alexis MANSO, Head of Compensation and Benefits – OVH CLOUD

Hélène BENGORINE, DRH – LA MUTUELLE GÉNÉRALE

Bruno ROCQUEMONT, Partner Career Business Leader France – MERCER

12h30 à 14h00

## DÉJEUNER

14h00 à 14h45

## ■ TABLE RONDE 3 – EXISTE-T-IL ENCORE UN MARCHÉ DE L'EMPLOI ? LE NOUVEAU MERCATO ?

La localisation du collaborateur en question ?

- Un marché des rémunérations bouleversé par la possibilité de travailler de partout et recruter n'importe où ? Vers la fin d'une différenciation Bassin parisien / province / international ?
- L'impact sur les salaires à l'embauche : vers une inflation ? Et comment veiller à l'équité ?
- L'impact sur la rétention et l'attraction ?
- Vers un package avec plus de compensation moins de Benefits mais plus de flexibilité (part time / télétravail / full remote) ?
- Motivations des collaborateurs : vers une nouvelle employee value proposition ?
- Rémunération, gouvernance et quête de sens ?

Estelle DUVERT, Manager Compensation and Benefits, International Mobility, Social Reporting and Audits – AMADEUS IT GROUP

Frédéric BONNETON, Fondateur – MCR GROUP

Bruno ROCQUEMONT, Partner, Career Business Leader France – MERCER

14h45 à 15h30

## ■ TABLE RONDE 4 – TRANSFORMATION ET STRATÉGIE DE RÉMUNÉRATION ?

- Transformation RH, automatisation et pilotage agile des rémunérations ?
- Transformation des business models et recherche de flexibilité permanente des politiques de rémunérations ?
- Transformation même des stratégies Reward, mode d'emploi ?

Magaly GAUDIN, Responsable Talents & Culture et Richesses Humaines – CHÂTEAUFORM'

Sylvain LETOURMY, HCM Strategy Director South Europe – ORACLE

Frédéric BONNETON, Fondateur – MCR GROUP

15h30 à 16h00

## PAUSE

16h00 à 17h30

## ■ LE GRAND DÉBAT – 2022, UNE ANNÉE D'EXPÉRIMENTATION À TAILLE RÉELLE? LE TEMPS DES PIONNIERS !

- De l'open entreprise à l'entreprise hybride ? et sa traduction dans la stratégie de rémunération ?
- Le champ d'intervention du binôme DRH/C&B, sans limite ?
- À la recherche de nouveaux équilibres : individuel/collectif – Distanciel/présentiel – monétaire/non monétaire, global/local... ?
- Le développement de la culture « test & learn » chez le C&B ou par le C&B, est-ce possible ?
- Régénérer le sentiment d'appartenance, un nouvel enjeu C&B ?

Nathalie BERTHELOT-BRIDAY, Directrice rémunérations et avantages sociaux – NEXITY et Présidente ORAS

Sébastien GRAFF, DRH GROUPE – INVIVO

Rodolphe PIBOUTEAU, International integration HRD & Compensation/Benefits Director – Groupe ROCHER

et Vice-président du club ORAS

Franck BERTÉ, Head of Human Resources France – PANALPINA

Jérémy MAILLY, HR, CSR, Communications & Digital Transfo VP / Head of UK Business – MOM GROUP

Guy ALFOSEA, Avocat Associé – LA GARANDERIE AVOCATS

Animé par Frédéric BONNETON, Fondateur – MCR GROUP



## ATELIER A

**Mercredi 6 octobre 2021 – de 9h00 à 12h30**

Accueil Café 8h30 – Pause vers 10h30

### **CLASSIFICATION ET MODÈLES DE COMPÉTENCES : LE BINÔME CLASSIFICATION ET COMPÉTENCES À NOUVEAU EN HAUT DE LA PILE DE L'AGENDA RH**

#### Intervenants

**Caroline PEYRE**, Principal Reward – MERCER  
**Caroline DELORME**, Chef de projet Reward – MERCER

- **CONTEXTE GLOBAL**
  - Vision holistique des processus RH
  - Évolution des modes de travail, vers toujours plus de flexibilité
- **CLASSIFICATION : QUELLES EXPLOITATIONS ET COMMENT S'INTÈGRENT LES COMPÉTENCES ?**
- **MISE EN ŒUVRE D'UN PROJET COMBINANT CLASSIFICATION ET COMPÉTENCES**
  - Référentiel des métiers et classification
  - Référentiel des compétences
- **ET ENSUITE... ?**
  - Gestion des talents et évaluations des compétences
  - Rémunération des compétences



## ATELIER B

**Mercredi 6 octobre 2021 – de 14h00 à 17h30**

Accueil Café 13h30 – Pause vers 15h30

### **DE L'OPEN ENTREPRISE À L'ENTREPRISE HYBRIDE ? LE RÔLE DU C&B ET LE LEVIER DE LA RÉMUNÉRATION SERVICIELLE**

#### Intervenants

**Nicolas RECAPET**, DRH – TALAN  
**Lucille GESTIN**, C&B Analyst – METRO  
**Benoît FLOUTIER**, Global HR Business Partner – LEYTON  
**Rosa NAIT-SAADA**, Directrice de la LMG Conseil et Services – LA MUTUELLE GÉNÉRALE  
**Laurence MARTINS**, Responsable Grands Comptes – LA MUTUELLE GÉNÉRALE

La crise sanitaire que nous vivons a marqué tous les esprits. Nos habitudes de vie et de travail ont été bouleversées et nous avons dû nous réinventer pour y faire face. Les équipes RH ont été au centre de cette révolution et ont joué un rôle central pour faire évoluer l'organisation des entreprises vers un modèle hybride et flexible ! Dans ce contexte, cet atelier sera l'occasion de revenir sur plusieurs thématiques fondamentales :

- Comment s'adapter à l'émergence de nouveaux modes de travail : localisation, évolution du poste de travail, « Open travail », des compétences, des processus ?
- Comment faire sienne la nouvelle pratique de la rémunération servicielle ?
- Et plus globalement, comment élaborer une stratégie de rémunération en 2022 ?

Nous vous attendons nombreux pour échanger avec nos experts RH et nos intervenants d'exception qui vous partageront leurs retours d'expérience.



## ATELIER C

**Jeudi 7 octobre 2021 – de 9h00 à 12h30**

Accueil Café 8h30 – Pause vers 10h30

### **C&B, TRANSFORMATION ET RECONQUÊTE ? LE CHAMP DU C&B S'ÉLARGIT POUR RÉENCHANTER LES POLITIQUES TOTAL REWARD ! LES DATAS AU CŒUR DE LA STRATÉGIE**

#### Intervenants

**Ka-Yin MA**, Head of Compensation and Benefits – **TECHNICOLOR**  
**Sylvain LETOURMY**, HCM Strategy Director South Europe – **ORACLE**  
Animé par **Alexandre JOHNSON**, Directeur associé – **MCR Solutions C&B**

La crise sanitaire est, bien malgré nous, un formidable laboratoire pour observer la façon dont les entreprises ont maintenu, transformé le lien social et imaginé l'avenir !  
Inventer un nouveau « contrat social » qui les lie à leurs collaborateurs, pour transformer et repartir à la conquête de la croissance, voici l'enjeu.  
Les professionnels RH et les C&B en particulier ont vu leurs champs d'expertise s'élargir et leur rayon d'action s'accroître au-delà de leurs prérogatives habituelles, pour réviser le plan stratégique, en y intégrant les principaux enseignements de cette période inédite et enfin ré-enchanter les politiques Total Reward.

- Les enseignements de la crise, et les défis stratégique RH et C&B d'après-crise ?
- La nécessité de répondre à la quête de sens après-Covid ?
- C&B au cœur des projet de transformation ?
- Travailler en réseau et en proximité avec ses collègues RH (SIRH, RSE, Dialogue sociale...)?
- Grands projets de convergences des données et enjeux C&B ?



## ATELIER D

**Jeudi 7 octobre 2021 – de 14h00 à 17h30**

Accueil Café 13h30 – Pause vers 15h30

### **LES GRANDES ÉVOLUTIONS LÉGALES ET JURISPRUDENTIELLES ET LEURS CONSÉQUENCES SUR LES SYSTÈMES DE RÉMUNÉRATION**

#### Intervenants

**Guy ALFOSEA**, Avocat Associé – **LA GARANDERIE AVOCATS**  
**Stéphanie SERROR**, Avocate Associée – **LA GARANDERIE AVOCATS**

Après l'effet de sidération de la 1ère vague de 2020 et la nécessité d'adapter en urgence les modes de travail à la crise sanitaire, les dispositifs mis en œuvre se sont installés durablement.  
En 2021, conscientes des nouveaux enjeux, les entreprises réfléchissent à pérenniser ces dispositifs en les adaptant pour créer l'entreprise de demain, s'inscrivant ainsi dans la Transition Sociale.

Nous reviendrons sur le bouleversement de nos habitudes de travail du fait d'un télétravail généralisé et prolongé, mais aussi sur d'autres actualités légales telles que l'allongement du congé paternité, la législation sur le droit à l'erreur et bien d'autres nouveautés !

L'actualité jurisprudentielle de ces derniers mois, quant à elle, ne connaît pas la crise, comme nous le montrent les nombreuses décisions rendues cette année, impactant la masse salariale.

Nous décrypterons avec vous ces derniers mois de changement pour non seulement vous aider à rester à jour, mais surtout vous permettre d'anticiper et d'y voir plus clair sur les dispositifs qui vous permettront de faire face aux conséquences de la crise.

**PUBLIC CONCERNÉ**



- > Directeurs des Ressources Humaines
- > Directeurs Rémunération et Avantages Sociaux
- > Compensation & Benefits Managers
- > Responsables Ressources Humaines
- > Membres des Comités de Direction
- > Responsables des Affaires Sociales, Juridique, Formation
- > Directeurs des Relations Sociales

**OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES**



- > **ACQUÉRIR ou RENFORCER** votre connaissance de l'ensemble des mécanismes et nouveaux concepts de rémunération et de leur mise en œuvre
- > **CONCEVOIR, SIMULER ET VALIDER** votre politique salariale
- > **FAIRE DE LA POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION** l'outil efficace de la stratégie RH et le levier d'un véritable pilotage social
- > **MESURER ET GÉRER** les effets de la jurisprudence sur les politiques de rémunération

**MÉTHODE DE TRAVAIL**



- > **3 journées de formation** sur des aspects essentiels des rémunérations, animées par des intervenants de haut niveau
- > L'alternance **d'exposés d'experts** et de témoignages d'entreprises
- > Pauses permettant un **contact opérationnel** et privilégié avec les intervenants et les participants

**NOUS REMERCIONS NOS PARTENAIRES**



**MERCER**

Bruno ROCQUEMONT  
01 55 21 38 59

**ORACLE**

Sylvain LETOURMY  
06 77 02 59 09

**LA GARANDERIE AVOCATS**

Guy ALFOSEA  
01 43 59 11 11

**MCR GROUPE**

Frédéric BONNETON  
01 55 73 33 33

**LA MUTUELLE GÉNÉRALE**

Daniel Martins  
01 40 78 09 77

**ORAS**

Aurore SALADIN  
01 47 43 15 63

Pour tout renseignement, contacter :  
Aurore SALADIN  
ou Claire de VERGNETTE  
GROUPE RH&M  
35, rue Boileau  
75016 PARIS  
Tél : 01 47 43 15 63  
mail :  
aurore.saladin@  
groupe-rh.com  
claire.devergnette@  
groupe-rh.com

À l'initiative de :



Organisée par



Le Groupe RH&M est une société indépendante de formation. Ses domaines d'intervention exclusifs sont les problématiques RH, le management et le droit social.

Le Groupe RH&M est également créateur d'événements, notamment :  
> Global RH, événement majeur de l'environnement RH réunissant plus de 1200 participants  
> Les Trophées des Binômes PDG/DRH de l'année  
> La Semaine Portes ouvertes sur les RH.

# BULLETIN D'INSCRIPTION

à retourner dûment complété

- Par courrier, à l'adresse suivante : 35 rue Boileau 75016 PARIS
- Par mail auprès de Aurore SALADIN : aureore.saladin@groupe-rhm.com  
ou Claire de VERGNETTE : claire.devergnette@groupe-rhm.com
- Tél : 01 47 43 15 63

**23**ème  
**CONVENTION ANNUELLE  
DES RÉMUNÉRATIONS  
RÉMUNÉRATIONS 2022 :  
NOUVEAUX ENJEUX - NOUVELLES STRATÉGIES**

NOM et PRÉNOM du participant : .....

Fonction : .....

Société : ..... Effectif : .....

Activité : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Tél : ..... Fax : ..... Portable : .....

Email : .....

Nom et prénom du responsable de formation : .....

Nom et prénom de l'assistant(e) : ..... Email : .....

Interlocuteur et adresse de facturation : .....

## TARIFS

**INSCRIPTION au Pack GLOBAL ORAS : 2 920€ HT au lieu de 4 320€ HT**

Ce prix comprend :

La participation aux 3 jours de la Convention des Rémunérations 2021 - Valeur : 1 450€ HT

La participation aux 2 jours de la Convention des Avantages Sociaux 2021 - Valeur : 1 390€ HT

Une adhésion annuelle au Club ORAS - Valeur : 1 500€ HT

Le Pack GLOBAL ORAS : des rendez-vous tout au long de l'année pour échanger et se former entre C&B, DRH et experts de haut niveau.

Les remplacements sont admis. Pour tout renseignement contactez Delphine LANCEL ou Aurore SALADIN au 01.47.43.15.63

OU  **INSCRIPTION À LA CARTE - UNIQUEMENT À LA CONVENTION DES RÉMUNÉRATIONS 2021**

**FORFAIT COMPLET 3 JOURS : 1 450€ HT (soit 1 740€ TTC)** les 5, 6 et 7 octobre 2021

**FORFAIT 2 JOURS (JOURNÉE D'ÉTUDE + 2 ATELIERS) : 1 250€ HT (soit 1 500€ TTC)** :  le 5 octobre  le 6 octobre ou  le 7 octobre 2021

**FORFAIT 1 JOUR : 800€ HT (SOIT 960€ TTC)\*** :  le 5 octobre  le 6 octobre ou  le 7 octobre 2021

**PRIX D'1 ATELIER À LA CARTE : 450€ HT (SOIT 540€ TTC)** :  Atelier A  Atelier B  Atelier C  Atelier D

\*pauses et déjeuners compris

**> BÉNÉFICIEZ-VOUS D'UN TARIF PRÉFÉRENTIEL ? - APPLICABLE AU TARIF INITIAL ET NON CUMULABLE**

**Gratuit : Titulaires du pack Global Oras et leurs équipes**

**Réduction de 50% : membres ORAS et leurs équipes**

**Réduction de 30% : membres des clubs RH&M et leurs équipes**

**Je réserve d'ores et déjà ma place à la Cérémonie des Trophées C&B du 9 décembre 2021 de 19h à 21h**

Coût TOTAL HT sans réduction : .....

Réduction de : .....%

Coût TOTAL HT avec réduction : .....

Coût TOTAL TTC (TVA 20%) : .....

**Je joins un chèque de ..... euros  
à l'ordre de GROUPE RH&M FORMATION**

**Je souhaite bénéficier de la réduction de l'abonnement  
à la Revue RH&M : 30 € TTC au lieu de 45 € TTC  
(je joins à mon inscription un chèque de 30 euros  
à l'ordre de RH&M EDITION)**

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

**INSCRIPTIONS/CONVENTIONS DE FORMATION/ATTESTATIONS DE PRÉSENCE :** La convention de formation vous sera adressée avec votre confirmation et la facture dès réception de votre bulletin d'inscription. Les attestations de présence seront adressées à l'issue des sessions. Lieu : Paris intra-muros. **TARIFS :** Ils comprennent les pauses et éventuellement le déjeuner (uniquement pour les journées d'étude) ils sont non divisibles. Les réductions ne sont pas cumulables entre elles et s'appliquent au tarif initial. **RÈGLEMENTS :** Toute inscription doit être réglée à réception de facture et au plus tard la veille du premier jour de la session. Pour toute procédure de règlement particulière merci de nous contacter. **RÈGLEMENTS PAR OPCA :** Il vous appartient de vérifier l'imputabilité de votre formation, d'en faire la demande auprès de votre OPCA avant la formation et de l'indiquer explicitement dans le bloc « adresse de facturation ». Si votre dossier ne nous est pas parvenu au plus tard la veille de la formation, vous serez facturé de l'intégralité du coût du stage. De plus, en cas d'absence ou d'annulation hors délais, la facture vous sera ré-adressée automatiquement. **ANNULATIONS :** Elles devront se faire avant le 29 septembre 2021. Le remboursement des droits d'inscription se fera sous déduction d'une retenue de 150€ HT pour frais de dossier. Un accusé de réception vous sera adressé par retour. L'organisateur se réserve le droit de reporter la formation, de modifier le programme ou le lieu si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent. **REPLACEMENTS :** Ils sont admis et encouragés.

À : .....

Le : .....

Nom du signataire : .....

Fonction : .....

Cachet et signature